

Ecole Elémentaire Pétrarque
32 220 LOMBEZ

COMPTE-RENDU du CONSEIL D'ECOLE
du 21 mars 2017

Sont présents :

- **enseignantes** : Mme Gaillard (directrice), Mme Lavenu, Mme Carrère, Mme Bouzin, Mme Cassagne, Mme Ricco, Mme Plasman
- **parents délégués** : Mme Adeline, Mme Daries, Mme Grifo, M. Berdah, M. Monod
- **élus** : M. Cot, maire de Lombez et vice-président de la Communauté de Communes du Savès, Mme Beyria, adjointe au maire de Lombez.

Sont excusés : M. Marque, Inspecteur de l'Education Nationale, Mme Gallina et Mme Brookman enseignantes, M. Lefebvre, président de la Communauté de Communes du Savès et Mme Taulet de la Communauté de communes du Savès, Mme Thébault déléguée de parents d'élèves, Mme Valérie Fabre, directrice de l'ALAE et co-responsable de la cantine.

Est absente : Mme Gratiot, déléguée de parents d'élèves

- **secrétaire de séance** : Mme Plasman, enseignante

1. **Préparation de la rentrée 2017** : à la date de ce conseil d'école, Mme Gaillard annonce qu'il y a 141 élèves inscrits à l'école. Depuis le premier conseil d'école en octobre 2016, 4 élèves ont quitté l'école (3 déménagements et 1 changement d'école) et 2 inscriptions ont été enregistrées.

Pour septembre 2017 :

- 3 nouvelles inscriptions sont prévues avant juin 2017 et 28 élèves monteront en CP = + **31 élèves**
- 2 déménagements prévus et 26 départs d'élèves vers le collège= - **28 élèves**

Bilan positif de + 3, ce qui amènerait à 144 élèves, sans compter les mouvements de population entre juin et septembre.

Madame Gaillard rappelle les chiffres de la grille départementale d'ouvertures et de fermetures de classes, constatant que l'école de Lombez est en-dessous du seuil de 157 élèves (seuil de fermeture de la 7ème classe). Or l'école ne perd pas de poste à la rentrée prochaine. Deux explications sont plausibles :

- suite à la fermeture de l'école de Tournan, il est possible que des parents d'élèves de Tournan ou du village voisin de Sabailan décident de demander une dérogation à la Communauté de Communes du Savès pour pouvoir inscrire leurs enfants à Lombez. Monsieur Cot annonce que, même si le ramassage scolaire Tournan / Lombez existe déjà, ces demandes seront étudiées au cas par cas afin de ne pas fragiliser l'école de Simorre. M. Cot rajoute que, suite à la fin du protocole en 2017, une nouvelle organisation des écoles se fera sur le plan départemental et que des fermetures de classes isolées se poursuivront.

- La rentrée 2018 aura lieu avec un déficit de - 25 élèves : 40 départs au collège pour 15 enfants rentrant au CP. La 7ème classe risque alors d'être menacée.

En conclusion, la rentrée 2017 se fera avec environ 145 / 155 élèves, pour 7 classes, pour une moyenne de 21/22 élèves par classe, conditions très correctes de travail.

2. Point sur la sécurité :

Mme Gaillard informe

- qu'un **exercice d'évacuation en cas d'incendie** a été fait le 24 janvier 2017: seule constatation faite d'un temps d'évacuation un peu long (1'20") pour la classe alors installée à l'étage.
- qu'un **exercice d'évacuation en cas d'incendie** a été fait pendant le temps de **cantine** le 16 mars 2017 : sans encombre, mais temps également long, une seule des 2 issues de secours ayant été ouverte.
- qu'un **exercice de mise à l'abri en cas de Risque attentat/intrusions** a été fait à Pétrarque le 17 octobre 2016 et à l'Annexe le 7 novembre 2016. La première conclusion tirée est qu'il faut un système d'alarme différent du signal d'incendie.

Mme Gaillard explique que suite à la visite de M. Sage de la cellule technique d'aide à la sécurisation des établissements scolaires le 15 novembre, elle avait adressé à M. Lefebvre un tableau récapitulatif des conduites à tenir en cas d'intrusion, des problèmes éventuels, et des préconisations pour augmenter la sécurité et la mise à l'abri des élèves. Ce tableau est transmis aux membres du conseil d'école.

Mme Gaillard interroge M. Cot pour savoir quelle suite est donnée à cette étude, d'autant plus que des crédits spécifiques devaient être alloués aux collectivités locales pour la sécurisation des établissements scolaires. M. Cot informe qu'en effet un appel d'offres est en cours pour opacifier les vitres des classes et de la cantine. Les enseignantes demandent également un visiophone, tout en reconnaissant que son installation ne sera pas facilitée par la structure même de l'école (2 bâtiments distincts, 2 entrées différentes). De plus l'installation à Pétrarque d'un visiophone et même de 2 visiophones entraînera une modification du système de fermeture et d'ouverture des portails. M. Cot précise qu'il est possible que les Bâtiments de France imposent une contrainte.

Pour finir avec ce point sur la sécurité, M. Cot rajoute qu'un panneau lumineux pour limiter la vitesse des véhicules aux abords de l'école Route de Samatan sera mis en place prochainement.

3. Les projets

« **Nous n'irons pas à l'Opéra** » : Mme Gaillard rappelle que le gros projet de l'année intègre les 7 classes de l'école sous la forme d'un spectacle musical travaillé tout au long de l'année grâce aux interventions de Victoria Digon (DUMiste). L'équipe enseignante remercie la Communauté de Communes du Savès qui a pris en charge le financement de ces interventions. 6 classes répètent chaque vendredi, la classe de CM2 de Mme Lavenu s'occupera de l'« évènementiel », préparation des flyers, affiches, tickets, accueil et placement des spectateurs... L'ALAE avec Mme Fabre confectionnera les quelques éléments du décor.

Mme Gaillard explique préférer réserver une véritable salle de concert pour accueillir des voix d'enfants et que, dans ce sens, le choix s'est porté sur la salle JC Brialy de Samatan plutôt que la halle ou la salle polyvalente de Lombez. Cette salle ayant une jauge de 187 places, 2 représentations sont prévues, les 1^{er} et 3 juin 2017 ; le nombre de places par famille a donc été limité à 3 pour permettre à l'ensemble des parents de venir aux spectacles. Le sondage distribué aux familles donne une bonne répartition des familles entre les deux jours.

Mme Gaillard rajoute que c'est dans ce cadre musical qu'un spectacle théâtral et lyrique a été offert aux élèves le 2 mars dernier grâce à la donation de l'APEL ; il s'agissait de « l'histoire de la Princesse Turandot » .

- Les différentes sorties:

Les classes de CP et CP/CE1 ont passé une journée à la ferme des Balances à Seissan le 20 mars.

Les classes de CM1/CM2 et CM1 partent les 29 et 30 mai à la découverte d'Auch et de son histoire.

Les classes de CM2 et CE1 partent du 7 au 9 juin à Arreau autour des ressources de la montagne (CM2) et du milieu montagnard (CE1).

Les classes de CP/CE1 et CE2 prévoient une sortie au Village Gaulois le 15 juin.

A la demande de M. Monod, Mme Carrère explique que les centres accueillant des groupes d'élèves doivent avoir un agrément de l'Inspection Académique et qu'en amont de tout voyage, un dossier administratif et pédagogique doit être élaboré et envoyé à notre hiérarchie.

- Autres activités :

- Les classes de cycle 3 travaillent sur toute l'année sur le thème de l'éco-citoyenneté, en partenariat avec le SICTOM.

- Le carnaval regroupera les élèves le vendredi 31 mars et se terminera par le jugement de M. Carnaval. La demande de l'intervention de la « souffleuse » de la mairie a été faite à M. Cot pour le nettoyage des confettis pendant les vacances de printemps. Demande acceptée.

- la Fête des Ecoles de Lombez : elle aura lieu vendredi 23 juin à l'Ecole Maternelle. Lors d'une réunion entre l'APEL, les directrices des écoles et des ALAE, a été décidé d'organiser une fête à la suite du spectacle des élèves de maternelle le 23 juin, pour éviter de devoir rajouter une autre date à celles déjà nombreuses. L'APEL organisera un repas et le groupe de danseurs du Savès, connu déjà par les élèves de l'élémentaire, dansera et fera danser petits et grands. Les enseignantes de l'école rajoutent que les projections d'un film du spectacle musical et de diaporamas des classes de découvertes seront envisagées. Mme Beyria demande si nous aurons besoin d'un matériel précis pour la fête ; Mme Gaillard pense déjà aux bancs, tables et podium, rajoutant que l'APEL précisera la demande ultérieurement.

4. Le périscolaire

Mme Fabre ne pouvant pas être présente a demandé à Mme Gaillard de faire passer un compte-rendu sur le périscolaire :

Cantine : La prochaine commission Menus aura lieu le mercredi 29 mars à 9 h 30.

130 élèves mangent à la cantine sur les 2 services : très grande agitation des élèves lors du 1^{er} service, malgré les interventions des enseignantes dans les classes ; encore des problèmes de comportement chez les grands, des avertissements ont été donnés. Le problème récurrent du bruit et donc de l'insonorisation de la cantine a été transmis à M.Lacomme. Mme Gaillard constate que cela fait plus de 10 ans que le personnel de l'école et les élèves se plaignent du bruit et que jusqu'à maintenant rien n'a été fait.

Mme Fabre évoque également l'exercice d'évacuation fait sur le temps cantine, qu'elle voudra renouveler lors du 2^{ème} service.

Des jeux coopératifs appris lors d'une formation sont organisés par Mmes Soulié et Perrès.

ALAE : il est nécessaire de toujours rappeler les règles de vie à l'école, des panneaux confectionnés par les enfants seront installés dans les cours.

Le matin, il y a toujours autant d'enfants, le soir, aux TAP, il peut y avoir 110 enfants sur les deux sites. Après les TAP, restent environ 30 enfants, les grands de l'annexe rejoignant Pétrarque avec la navette.

Des animations d'initiation aux échecs et au scrabble sont mises en place. (achat de jeux d'échecs demandé)

Le travail fait lors des TAP « Voyage à travers les contes » donnera lieu à un spectacle de fin d'année dans la cour de l'école Pétrarque, le mercredi 14 juin à 10 h 30 avec l'accord des enseignantes. Les parents pourront ainsi assister au spectacle avant de prendre leurs enfants à 11 h 45. Mme Gaillard demande si un petit podium pouvait être installé pour cette occasion. Mme Beyria note la demande.

Mme Gaillard informe également de la participation des élèves de CE2 et de CM à des ateliers d'écriture animés par un écrivain-conseil dans le cadre du forum national des Ecrivains Conseils sur le thème « De la sardine à la sirène...comment les pompiers ont trouvé leur voix ».

5. Point sur les travaux

Mme Gaillard a transmis à M. Cot et Mme Beyria la demande de travaux et de matériel des enseignantes.

Les gros travaux à prévoir sont : les films occultants aux fenêtres et l'insonorisation de la cantine et de 2 salles de classe.

M. Cot informe qu'une étude est faite sur l'ensemble des photocopieurs des écoles car ils arrivent en bout de course.

Mme Grifo conseille de faire une demande auprès des parents d'élèves pour récupérer deux réfrigérateurs (Annexe et Pétrarque)

Pour conclure, Mme Gaillard remercie les personnes présentes pour le bon esprit de coopération et de convivialité qui a régné autour de la table et les invite à partager le verre de l'amitié.

Signature de la secrétaire de séance : Mme Plasman

Signature de la directrice de l'école: Mme Gaillard

